

# Nouvelles du vent dans l'Aube

Lettre d'information sur la construction du parc éolien de Mont de Saint Benoit  
Numéro 1 – Juillet 2016

## ÉDITORIAL

Dans quelques mois, les Mergeotins et les Bénédictins seront des acteurs à part entière de la Transition énergétique initiée dans notre pays. En effet, c'est en décembre 2016 que le parc éolien de Mont de Saint Benoit produira ses premiers kilowattheures propres et renouvelables, contribuant ainsi à la réalisation de cette feuille de route nationale en faveur du développement durable.

Cette étape importante pour les communes de Mergey et de Saint-Benoit-sur-Seine est aussi un nouveau cap pour La Compagnie du Vent : le parc éolien de Mont de Saint Benoit est composé des éoliennes les plus puissantes que nos équipes aient installées : 3.2 mégawatts de puissance unitaire. Et à l'issue de sa seconde tranche prévue en 2018/2019, il sera le plus puissant de nos parcs en fonctionnement (48 mégawatts au total).

Au cours de ce nouveau chantier, nous continuerons de respecter notre engagement pris au sein de l'association France Energie Eolienne, dont nous avons signé la charte déontologique : un chantier de construction propre, le respect des recommandations de l'étude d'impact sur l'environnement, l'amélioration de l'environnement paysager du parc éolien, et d'autres mesures encore.

C'est à ce prix que les élus et les habitants de Mergey et de Saint-Benoit-sur-Seine pourront bientôt être fiers de leur parc éolien et en faire un élément fort de leur identité.

Thierry CONIL  
Président



Photomontage/simulation visuelle du parc éolien de Mont de Saint Benoit (Aube -10)

**CHANTIER  
INTERDIT  
AU PUBLIC**

Nous vous rappelons qu'un chantier de construction, du fait des risques existants, est interdit au public. Nous vous demandons de respecter cette interdiction.

**CHANTIER  
INTERDIT  
AU PUBLIC**

## Le projet

Le permis de construire pour le parc éolien de Mont de Saint Benoit a été délivré par le préfet de l'Aube en août 2013.

Ce parc sera composé de 4 éoliennes SIEMENS SWT 113 Direct Drive, d'une puissance unitaire de 3.2 mégawatts, réparties sur les communes de Mergey (1 éolienne) et de Saint-Benoit-sur-Seine (3 éoliennes). Sa production annuelle de près de 32 800 000 kilowattheures lui permettra d'alimenter environ 14 000 personnes\* en électricité autour des éoliennes et d'éviter l'émission de plus de 22 000 tonnes\*\* de CO<sub>2</sub> par an.

Les éoliennes de Mont de Saint Benoit représentent un investissement de près de 17 millions d'euros. Elles composeront le premier parc éolien de La Compagnie du Vent dans l'Aube.

## Le chantier

### La Compagnie du Vent informe les riverains

Avant de commencer les travaux, La Compagnie du Vent a organisé le 5 juillet dernier une réunion avec les propriétaires et exploitants agricoles des terrains sur lesquels les éoliennes seront installées. Ce rendez-vous a permis à La Compagnie du Vent d'expliquer le déroulement du chantier en présence de représentants des deux municipalités concernées.

### Des intervenants principalement locaux

Le lot électricité a fait l'objet d'un appel d'offres remporté par COFELY INEO RESEAUX EST en ce qui concerne le Lot N°4 et par GAY ELECTRICITE pour le Lot N°3 Poste de livraison. Ces sociétés basées respectivement dans l'Aube et la Marne se chargeront donc de fournir et d'installer l'équipement électrique des éoliennes et des postes de livraison électrique.

L'appel d'offres pour le lot génie civil, quant à lui, a été remporté par INEO MPLR implanté à Toulouse, en groupement avec CHAPLAIN implanté à Vinets dans l'Aube.



*Fouille d'une fondation - parc éolien du Bretelle et Echalot (Côte d'Or-21) - 09/2011©Julien Bourrelly*

La Compagnie du Vent fait également appel à ALIOS, en Gironde, pour l'étude de sol et la validation des fonds de fouilles. Elle a aussi fait appel à l'APAVE implantée à Troyes, pour la coordination SPS (sécurité et protection de la santé), le BUREAU VERITAS pour la mission de Contrôle Technique et H2ION pour la maîtrise d'œuvre déléguée.

Les aérogénérateurs sont fournis par SIEMENS. Quant au raccordement électrique au réseau public, il sera directement réalisé par ENEDIS (ex-ERDF).

### Début des travaux sans encombre

La première réunion de chantier avec les entreprises intervenantes et La Compagnie du Vent s'est déroulé le 19 juillet et les travaux démarreront le 1er août 2016.

La première action consistera au terrassement des pistes d'accès sur lesquelles passeront les engins nécessaires à la construction.

Ensuite sera entamée la fouille des fondations des 4 éoliennes puis l'application d'un béton de propreté avant réalisation du massif de la fondation.



*Création d'une piste d'accès sur le parc éolien du Miroir (Somme-80)*

### Mesures pour la protection de l'environnement

Comme elle s'y était engagée dans l'étude d'impact sur l'environnement, La Compagnie du Vent démarrera les travaux de terrassement du parc éolien en dehors de la période de nidification des oiseaux.

De même, en partenariat avec Futuren, co-développeur du projet des Monts, elle reconstituera 1,5 hectare de milieux prairiaux et ouverts pour les oiseaux, ainsi que de 250 mètres de haies pour les chauves-souris.

### Travaux à venir

La réalisation des fondations durera jusqu'à fin septembre. Toutes les machines seront installées sur des fondations classiques.

Lorsque les fondations seront terminées, suivront plusieurs étapes :

- la fouille des tranchées et la pose des câbles de raccordement première quinzaine d'octobre
- l'installation du poste de livraison début octobre,
- le raccordement électrique première quinzaine d'octobre,
- le montage des éoliennes de mi-novembre à mi-décembre,
- Les travaux d'installation et de raccordement mécanique et électrique à l'intérieur des éoliennes en décembre,
- l'installation du système de télégestion en décembre,
- les tests et la mise en service à partir de fin décembre.

\* Source RTE 2014 Chauffage inclus- \*\* Source RTE 2014 - En comparaison avec une centrale au fuel.

## Les autres projets et activités de La Compagnie du Vent

### **Inauguration du parc éolien de l'Auxerrois (Yonne)**

Thierry Conil, Président de La Compagnie du Vent a inauguré le 12 mai 2016 le parc éolien de l'Auxerrois, aux côtés du Préfet de l'Yonne, de la Présidente de Région Bourgogne Franche-Comté et de Gwenaëlle Huet, Directrice France Renouvelables d'ENGIE.



*Coupe du ruban sur le parc éolien de l'Auxerrois*

Ce parc éolien compte 16 éoliennes pour une puissance totale de 32 mégawatts. Sa production annuelle de l'ordre de 80 000 000 kilowattheures, soit l'équivalent de la consommation électrique annuelle d'environ 33 300 personnes\*, est distribuée sur le réseau et alimente en priorité les consommateurs autour du parc.

La production de cette installation évite l'émission de 53 600 tonnes\*\* de CO<sub>2</sub> par an.

Les éoliennes du parc de l'Auxerrois constituent la première installation de La Compagnie du Vent dans l'Yonne et sa deuxième installation en région Bourgogne.

### **Mise en service imminente des éoliennes de Falfosse et Ramonts (Seine-Maritime)**

L'équipe Construction de La Compagnie du Vent a démarré en novembre dernier le chantier du parc éolien de Falfosse et Ramonts. Les éoliennes finissent d'être assemblées et leur mise en service est imminente. Situé sur les communes de Canouville et de Ouainville, ce parc est composé de dix turbines (puissance totale 23,5 mégawatts)



*Parc éolien de Falfosse et Ramonts*

Avec le parc éolien de La Voie du Moulin, cette nouvelle installation vient s'ajouter aux deux parcs

éoliens déjà implantés par La Compagnie du Vent dans le département (Manneville-es-Plain et Avesnes-en-Bray/Beauvoir-en-Lyons).

### **Construction du parc éolien de la Voie du Moulin (Seine-Maritime)**

Le chantier du parc éolien de la Voie du Moulin (Seine-Maritime) a débuté en mars 2016. Situé sur la commune de Mesnil-Raoul, ce projet compte cinq éoliennes pour une puissance totale de 10 mégawatts.

Sa production annuelle de près de 22 000 000 kilowattheures permettra d'alimenter l'équivalent de 9 200 personnes\* en électricité propre et renouvelable et évitera l'émission de près de 15 000 tonnes\*\* de CO<sub>2</sub>. La mise en service de ce parc éolien est prévue pour novembre 2016.



*Simulation visuelle du parc éolien de La Voie du Moulin*

### **Poursuite du projet de parc éolien en mer Dieppe Le Tréport (Seine-Maritime/Somme)**

Le projet éolien en mer de Dieppe Le Tréport se poursuit. Un ensemble d'études attendues à la fin de la phase de « levée des risques » du projet, 2 ans après son attribution, confirment les prévisions et hypothèses de l'offre soumise à l'Etat en novembre 2013. Le projet poursuit et intensifie également sa démarche de concertation locale. La prochaine grande étape sera celle de l'enquête publique, qui aura lieu après le dépôt des demandes d'autorisation du projet, lequel est prévu au plus tard pour juin 2017.

Ce projet représente 62 éoliennes pour une puissance totale de 496 MW et a été attribué, lors d'un appel d'offre national, au consortium composé d'Engie, EDP Renewables et Neoen Marine, associés à Adwen.

La Compagnie du Vent, développeur historique du projet du Tréport, continue d'être fortement impliquée sur ce projet en participant au sein du groupement à la concertation locale et à l'obtention des différentes autorisations administratives nécessaires.

Plus d'informations sur : [www.dieppe-le-treport.eoliennes-mer.fr](http://www.dieppe-le-treport.eoliennes-mer.fr)



\* Source RTE 2014 Chauffage inclus- \*\* Source RTE 2014 - En comparaison avec une centrale au fioul.  
La Compagnie du Vent est une filiale d'ENGIE et de Soper.

Le Triade II – Parc d’activités Millénaire II  
215, rue Samuel Morse – CS 20756  
34967 MONTPELLIER CEDEX 2

Tél. : 04 99 52 64 70 - Fax : 04 99 52 64 71

E-mail : [info@compagnieduvent.com](mailto:info@compagnieduvent.com)

[www.compagnieduvent.com](http://www.compagnieduvent.com)



## **Pour plus d’information :**

[www.fee.asso.fr](http://www.fee.asso.fr) - Le syndicat des énergies renouvelables : France  
Energie Eolienne

[www.ademe.fr](http://www.ademe.fr) - L’Agence De l’Environnement et de la Maîtrise de  
l’Energie

[www.amorce.asso.fr](http://www.amorce.asso.fr) - L’association nationale des collectivités, des  
associations et des entreprises pour la gestion des déchets, de l’énergie et  
des réseaux de chaleur

[www.cler.org](http://www.cler.org) - Le Comité de Liaison Energies Renouvelables